

Des permanences délocalisées à Argelès-Gazost et à Rabastens-de-Bigorre

Comme tous les mois, Denis Fégné délocalise sa permanence parlementaire dans une commune de la circonscription pour une matinée d'échange avec les citoyens. Les prochains rendez-vous sont fixés au 8 novembre à la mairie d'Argelès-Gazost et au 16 décembre à la mairie de Rabastens-de-Bigorre.

Conformément à ses engagements de campagne et conscient de la difficulté pour certains habitants de venir à sa permanence à Tarbes (22 place du Marché Brauhauban), Denis Fégné organise chaque mois des permanences délocalisées aux quatre coins de la 2e circonscription des Hautes-Pyrénées.

Ces moments d'échanges sont l'occasion pour les citoyens d'évoquer une thématique qui leur tient à cœur ou d'évoquer une problématique locale ou nationale à laquelle ils font face.

Après Maubourguet le 18 octobre dernier, Denis Fégné sera présent à la mairie d'Argelès Gazost (6 Place de la République), le vendredi 8 novembre de 9h30 à 12h et à la mairie de Rabastens-de-Bigorre (16 Place Centrale), le lundi 16 décembre de 9h30 à 12H.

Pour prendre rendez-vous, il suffit de contacter son équipe parlementaire par email : permanencedenisfegne@gmail.com ou par téléphone : 06 85 83 14 03.

Denis Fégné

Député de la 2e circonscription des Hautes-Pyrénées

Contact presse : Jean-Bernard COLOMES - 06 74 00 97 19